

âme aussi grande et aussi sainte. Le pape lui-même veut présider aux funérailles. Les religieux de saint François, appelés pour chanter l'office auprès de la pieuse dépouille, commencent celui des morts, le pontife les arrête et leur dit qu'il fallait au contraire chanter celui des saintes vierges, puisqu'on ne pouvait pas douter du bonheur de celle que l'on pleurait. L'oraison funèbre devient un éloge enthousiaste sur les lèvres du cardinal qui la prêche, et dans laquelle il célèbre éloquentement les mérites de sainte Claire.

A la réputation de sainteté déjà acquise de son vivant, la vierge d'Assise ajoute, des après sa mort, la renommée des miracles nombreux obtenus par son intercession en faveur des miséreux de toute sorte. Si bien que le pape Alexandre IV, tout en observant la rigueur des règles suivies alors pour la canonisation des saints, ne fit point difficulté de canoniser Claire et de la proclamer sainte deux ans à peine après son décès, en 1255.

Quelques années plus tard, les restes mortels de sainte Claire étaient transférés et inhumés dans une église bâtie en son honneur et dédiée à son nom, par le pape Clément IV. Après cinq siècles écoulés, on résolut de tirer de l'obscurité du tombeau les restes mortels et glorieux de sainte Claire. Les ossements parfaitement conservés furent mis dans une châsse, placée elle-même dans le chœur du monastère des Clarisses, où les pèle-